

écouté avec recueillement la parole de M. l'abbé Blanchet, aumônier du Lycée. S'appuyant sur le texte célèbre de l'Écriture relatif à Judas Macchabée, l'orateur a fait voir qu'à l'exemple de celui-ci, nous devons prier pour les victimes de la guerre. Elles ont droit, a-t-il dit, à notre reconnaissance ; et cette reconnaissance ne nous impose pas seulement le devoir de prier pour elles, mais encore celui de les imiter en travaillant au relèvement de notre pays. Sachons bien au surplus que le pays ne peut se relever qu'avec l'aide de Dieu, c'est-à-dire en redevenant chrétien.

Après la messe on s'est rendu dans la cour d'honneur du Lycée, où devait avoir lieu l'inauguration du monument funèbre. Rien de plus simple que ce monument. C'est une plaque de marbre noir portant, gravés en lettres d'or, les noms de 32 élèves du Lycée qui ont succombé devant l'ennemi. Au-dessus de ces noms glorieux on lit la dédicace suivante :

AUX CAMARADES
MORTS POUR LA PATRIE
1870-1871.

Une place a été réservée pour inscrire les noms de ceux qui ont pu être oubliés.

Tout pompeux appareil avait été écarté de la cérémonie. Seuls le drapeau tricolore et le drapeau noir, symboles de l'honneur et du deuil, ombrageaient le pieux monument. Au devant, s'élevait une estrade du haut de laquelle M. l'ingénieur en chef Delocre, président de l'Association, a le premier pris la parole pour préciser l'objet de la solennité. D'une voix émue, il rappelle le nom de ces jeunes héros, de ces intrépides martyrs du devoir. Il les suit sur les champs de bataille de Reichshoffen, de Gravelotte, de